



Utiliser des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Référence
STD-EPISU51

Pré Requis

Ne pas faire l'objet de contre-indication médicale au travail en hauteur.

Public Concerné

Personnel appelé à réaliser des travaux en hauteur nécessitant le port des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

Objectifs :

- Savoir évaluer les risques face à un travail en hauteur
- Savoir choisir les méthodes de travail adaptées à cet environnement de travail
- Savoir vérifier ses équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur, les régler, s'en équiper et les utiliser en toute sécurité

Contenu

- **Sensibilisation à la sécurité**
 - Importance et coûts des accidents du travail
 - Les responsabilités
 - Prévention des accidents du travail
 - Statistiques des accidents du travail
- **Connaissance du risque chute de hauteur**
 - Les accidents dus aux chutes de hauteur : chiffres, analyses, causes et effets
 - Les effets dynamiques d'une chute
- **Cadre législatif, réglementaire et normatif relatif aux équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur**
 - Articles L. et R. du code du travail
 - Arrêté du 19 mars 1993
 - Décret 2004-924
- **Différents composants constituant une protection individuelle contre les chutes de hauteur**
 - Les ancrages
 - Les connecteurs
 - Les organes de liaison
 - Les organes de préhension (Harnais)
- **Démarche préalable aux travaux en hauteur**
 - Analyse du risque
 - Etude des installations
 - Choix des équipements en fonction des risques et de l'environnement
- **Le contrôle journalier des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur**
 - Méthodologie pour la vérification
 - Points à surveiller tout spécialement
- **Règles générales d'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur**
 - Savoir s'équiper
 - Choix des points d'ancrage
 - Choix des antichutes et organes de liaison
- **Rappel sur les méthodes de travail avec échelles**
 - Contrôle, mise en place, amarrage de l'échelle, stabilité
 - Utilisation simultanée de l'échelle et des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur
- **Applications pratiques**
 - Démonstration par l'animateur
 - Exercices individuels dans les différentes configurations.
- Evaluation des acquis

Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit,



Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné

Moyens pédagogiques

- Supports numériques
- Atelier pratique avec matériels d'entraînement

Modalités d'évaluation

Evaluation théorique et pratique réalisée par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés

Documents remis :

- Attestation de fin de formation (stagiaire)
- Attestation d'assiduité (financeur)